

**DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 27-2026
DU 27 AVRIL 2026**

Nombre de Conseillers :

En exercice 15

Présents 12

Votants 15

L'an deux mille vingt-six

Le vingt sept avril à 19 H 00

Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT-PALAIS ET CORNEMPS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la mairie, sous la présidence de Patricia RAICHINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/04/2026

ETAIENT PRESENTS : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, AUDOUIN Anne, TRANQUARD Jérôme, HUCHET Pierrette, MARTIN Frédéric, DUMON Christelle, BOUTIN Jean-François, LEBAS Julie, CHARDAC Jasmine, de LONGCAMP Laurence, GUILLEN Angel

ETAIENT ABSENTS : REVIDON-AUDRY Patrice procuration à RAICHINI Patricia, BROUDICHOX Serge procuration à VEYSSIERE Fabienne, BORDAS Christian procuration à AUDOUIN Anne.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur BOUTIN Jean-François a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : DELIBERATION 27-2026 APPROBATION DU BUDGET UNIQUE 2026

Madame le Maire présente le budget 2026 aux membres du Conseil Municipal

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 884 142,77 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 150 637,67 €

Le budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Après avoir délibéré, le conseil Municipal adopte le budget unique 2026.

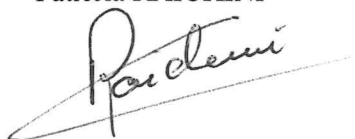
Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, le taux de fongibilité est fixé en fonctionnement à 7.5% et en investissement à 7,5 %.

POUR : 15 Voix

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le Maire et le Secrétaire de séance.

Le Maire
Patricia RAICHINI

Le secrétaire de séance
Jean-François BOUTIN



Acte rendu exécutoire

Le 30 avril 2026

Publié ou Notifié

Le 30 avril 2026